



Monsieur Olivier PAYEN

Président du Groupe

26 rue de l'Ile de France

44600 SAINT-NAZAIRE

Montauban, le 8 Avril 2011

Monsieur le Président du Groupe,

Notre Organisation Syndicale, FORCE OUVRIERE, dénonce les pratiques politiques sociales et salariales du groupe Sérís-Sécurité. La discrimination existe de plusieurs manières au sein du groupe.

↳ La prime de disponibilité comme son montant, est accordée au seul bon vouloir du directeur d'agence.

↳ L'intéressement n'est donné qu'à une seule partie du groupe.

Nous remarquons que la direction nous écoute. Mais en fait, elle prend note de nos revendications et ensuite, lors de la deuxième réunion de NAO, nous dit qu'il n'y aura pas d'enveloppe par manque d'argent.

FORCE OUVRIERE fait remarquer que depuis 2008, les salaires n'ont pas bougé et pour les NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES, depuis 2009, l'entreprise n'a pas pris en compte les revendications des organisations syndicales, ni mis en place de manière unilatérale les propositions de la direction formulées sur les procès-verbaux de désaccord.

Il est clair que la direction ne veut pas négocier avec les partenaires sociaux. Elle fait les NAO car la loi l'y oblige. Mais vous ne voulez pas nous écouter !

Les salariés demandent de travailler dans de bonnes conditions et être payés à leur juste valeur. Vous leur demandez d'être professionnels dans leur métier et ne les payez qu'au SMIC.

Le malaise s'approfondit au sein de l'entreprise. Nous le voyons sur le terrain.

Vous préférez faire des réunions de comité directeur plutôt qu'avec les partenaires sociaux pour sortir des notes informations qui sont au détriment des salariés.

Vous déclarez que l'entreprise fait partie des leaders de la profession. Vous dites vouloir développer le groupe sur le plan Européen pour prendre de gros marchés sur vos concurrents (confrères) et en même temps vous affirmez vouloir pérenniser les emplois. Mais aujourd'hui, les salariés n'ont plus confiance dans vos paroles.

Force Ouvrière n'est pas Signataire de l'accord 35 heures. Notre organisation syndicale a, lors de plusieurs réunions, demandé d'améliorer cet accord par des avenants car celui-ci n'a toujours pas été révisé.

Exemple : une contrepartie obligatoire en repos, le recours au repos compensateur de remplacement subsiste

Monsieur le président, je vous demande au nom de mon organisation de vraiment vous mettre à l'écoute des demandes des salariés. Pour ce faire nous vous demandons de bien vouloir accepter l'organisation d'une réunion avec tous les partenaires sociaux. Il devient urgent que la direction renvoie l'ascenseur à ceux qui font les richesses de notre entreprise. Par ailleurs, il est plus que temps d'arrêter la politique de division. Tout le monde doit être traité sur le même pied.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire à l'expression de mes meilleures salutations syndicalistes.

Fatah SALMI

DSC FO